



SUPPORT

DECLARATION DE CONFORMITE EMC / LVD / ERP / RoHS

Version :
04/02/19

T'nB

PA de la Crau – Rue Nicolas Joseph Cugnot
13300 SALON De Provence
FRANCE

Téléphone : +33 04 90 42 38 38
Télécopie : +33 04 90 53 42 20
www.t-nb.com

Identification du produit :

- Nature : **Son**
- Type : **ICONIQ - PACK 2 HP TWS 5W**
- Référence commerciale : **UQTWS10**
- Code article : **3303170092811**
- Autres informations :

Nous T'nB déclarons sous notre entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles et autres obligations fondamentales qui relèvent des directives **2014/53/UE** (RED) et **2011/65/UE** (RoHS) :

EN 55032 : 2015

Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'émission

EN 55035 : 2017

Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'immunité

EN 61000-3-2 : 2014

Compatibilité électromagnétique - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils < ou = à 16 A par phase)

EN 61000-3-3 : 2013

Compatibilité électromagnétique - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

EN 60950-1 : 2006 + A11 : 2009 + A1 : 2010 + A12 : 2011 + A2: 2013 – Art. 3.1(a) : Safety

Matériel de traitement de l'information – Sécurité – Exigences générales

EN 62479 : 2010 – Art. 3.1(a) : Health

Évaluation de la conformité des appareils électriques et électroniques de faible puissance aux restrictions de base concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz)

EN 300 328 V.2.1.1 : 2016 – Art. 3.2 : Radio

Systèmes de transmission à large bande - Matériel de transmission de données fonctionnant dans la bande ISM 2,4 GHz et utilisant des techniques de modulation à large bande

EN 301 489-1 V.2.1.1/-17 V.3.1.1 : 2017 – Art. 3.1(b) : EMC

Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique – Norme de compatibilité électromagnétique concernant les équipements hertziens et services radioélectriques – Partie 1 : exigences technique communes – Partie 17 : conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande

Le 4 février 2019 à Salon de Provence, Par **MAHU Morane – Assistante Qualité**